

5.5 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROITS D'UTILISATION

L'utilisation du BIM et le partage de modèles contenant des créations n'affectent pas la propriété des droits de propriété intellectuelle y afférents :

- les ayants droit conservent leurs droits intellectuels sur la création. Le transfert des créations s'inscrit strictement dans le cadre de la réalisation et de l'exploitation du projet concret. Aucun autre droit ne peut en découler. Aucun droit de propriété n'est transféré ; seuls les droits d'utilisation sont accordés aux parties impliquées dans le projet
- les créations sont mises à la disposition des partenaires du projet et des tiers auxquels ces derniers font appel afin de préparer et de mettre en œuvre la réalisation et l'exploitation du projet. Dans ce contexte, un droit d'utilisation est accordé l'un à l'autre. Les partenaires du projet sont responsables du traitement confidentiel de ces créations, y compris des tiers auxquels ils peuvent avoir recours
- le client, avec les partenaires du projet, acquiert les droits intellectuels suivants sur les créations reçues :
 - le plein droit d'utilisation pour continuer d'exploiter et éventuellement mettre à jour les créations dans le futur, mais toujours dans le cadre de la gestion du projet en question.

Chaque partenaire du projet qui met des créations à disposition garantit également d'avoir obtenu les autorisations nécessaires de tiers (même de ses propres employés ou fournisseurs) ayant contribué à une création intégrée dans le modèle d'information sur la construction (par exemple, textes, dessins, éléments de bibliothèque, etc.). Chaque partenaire du projet s'engage à indemniser les autres partenaires du projet et à les dégager de toute responsabilité en cas de réclamation à cet égard.

Tous les partenaires du projet accordent ensuite au client le droit d'utiliser le produit final.

Les modèles BIM de Beddeleem restent en tout temps la propriété de Beddeleem sa et ne peuvent en aucun cas être distribués à des tiers autres que ceux impliqués dans le projet spécifique.